

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-45

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés :

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 avril 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille- REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : - BERTHALON Jérôme - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir :

Secrétaire de séance : DEHOUX Brigitte

Objet : CESSION DU LOT 3 SITUE A VILLE

- **Vu** la délibération 2014-53 du 30 juillet 2014 cédant des parcelles communales constructibles au lieu-dit « la Ville »,

Monsieur le Maire présente la proposition de vente des parcelles n°3757 et n°3759 section F au prix de 65 000,00 € TTC à Monsieur Serge BARIDON pour un projet de résidence principale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente. Les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué
M. SEGOND ET
Lege

